

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :23
Présents :13
Votants :14
Procuration.....1
Date de la convocation :
9 Mars 2017

SEANCE du 16 Mars 2017

Délibération 2017-02
OBJET : Lancement d'Appels d'Offres

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux Communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE DIX SEPT le 16 Mars 2017 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Marie-Louise GOURDON représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse représentée par Roland RAIBAUDI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Éric MELE, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentante de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Au titre de ses compétences, le Syndicat UNIVALOM assure le transport et la valorisation de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés qui transitent par l'intermédiaire du réseau de déchèteries de ses Collectivités membres.

Ces prestations sont exécutées dans le cadre de marchés publics qui arrivent à échéance et pour lesquels il convient de relancer une procédure d'Appel d'offres. Ce dossier d'appels d'offres comporte les 6 lots suivants ci-dessous :

Lot n°1 : " Transport et traitement des déchets de bois "
Seuil annuel maximum de 15 000 tonnes - estimation du montant annuel : 1 000 000 €HT

Lot n°2 : " Transport des encombrants "
Seuil annuel maximum de 50 000 tonnes - estimation du montant annuel : 500 000 €HT

Lot n°3 : " Transport et traitement des gravats sales "
Seuil annuel maximum de 25 000 tonnes - estimation du montant annuel : 700 000 €HT

Lot n°4 : " Transport et traitement des gravats propres "
Seuil annuel maximum de 25 000 tonnes - estimation du montant annuel : 200 000 €HT

Lot n°5 : " Transport et traitement des déchets ménagers spéciaux "
Seuil annuel maximum de 400 tonnes - estimation du montant annuel : 120 000 €HT

Lot n°6 : " Transport des cartons "
Seuil annuel maximum de 2 500 tonnes - estimation du montant annuel : 40 000 €HT

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à lancer les appels d'offres ouverts européens sous la forme d'accords-cadres à bons de commande et à signer les marchés correspondants et toutes les pièces administratives inhérentes à la présente consultation.

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à lancer les appels d'offres ouverts européens sous la forme d'accords-cadres à bons de commande et à signer les marchés correspondants et toutes les pièces administratives inhérentes à la présente consultation.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN